

n° 82 • été 2020 • gratuit

PARIS

info seniors

Le programme
de votre été

© Jean-Baptiste Gurliat / Ville de Paris



CENTRE
D'ACTION SOCIALE
VILLE DE PARIS

• sommaire

• 2 > 6 • ACTUALITÉS |

• 7 > 10 • CULTURE & LOISIRS |

• 11 • FORMULAIRE REFLEX CANICULE

• Agenda – Été 2020

- 18 juillet jusqu'à fin-août
Paris plages
- Du 15 juillet au 16 août
Festival du cinéma en plein air à La Villette
- Du 29 juillet au 2 août
Festival Paris l'été
- Du 23 au 26 septembre
Salon des seniors – Porte de Versailles, Paris (Hall 2.2)
- 21 septembre
Journée Mondiale de la maladie d'Alzheimer. Près de 800 000 personnes sont actuellement touchées par la maladie d'Alzheimer en France.
- Du 21 au 29 septembre
La Semaine du Cœur, organisée par la Fédération Française de Cardiologie autour de la Journée mondiale du cœur, qui a lieu chaque année le 29 septembre.
- 1^{er} octobre
Journée mondiale des séniors

Elections municipales : Anne Hidalgo réélue maire de Paris

© Guillaume Bon temps / Ville de Paris



A L'ISSU DU SECOND TOUR des élections municipales, organisé le 28 juin dernier, la maire sortante Anne Hidalgo (PS) a été réélue pour un second mandat à la tête de la mairie de Paris.

Avec 48,49 % des voix, elle devance Rachida Dati (LR, 34,31 %), et Agnès Buzyn (LREM, 14,87%). Parmi les 37 adjoint-es qui composent le nouvel exécutif parisien, Véronique Levieux a été nommée adjointe en charge des seniors et des solidarités entre les générations et Léa Filoche adjointe en charge des solidarités, de la lutte contre les inégalités et contre l'exclusion.

RER et métros : les fermetures estivales

Comme chaque été, la RATP et la SNCF profitent de la période estivale pour effectuer leurs plus gros chantiers de rénovation. Voici les principales infos pour anticiper au mieux vos déplacements.



© Sophie Robichon / Ville de Paris

Les RER en travaux :

RER A : Tout d'abord, les trains ne circuleront pas entre Auber et Vincennes les soirs et les week-ends, puis de manière permanente du 8 au 14 août. Prévoyez aussi des perturbations entre Auber et Nanterre-Université/Cergy et Poissy du 15 au 30 août.

RER B : Depuis le 1er juillet, les trains seront interrompus dès 22h en direction de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle. Les branches sud seront également concernées avec la fermeture du 12 au 16 août entre Laplace – Croix-de-Berny – Robinson. Le trafic sera également réduit d'un tiers au mois d'août depuis Gare du Nord vers Mitry et Roissy.

RER C : Dès le 15 juillet, le trafic sera interrompu entre Austerlitz et Javel – Henri Martin.

RER D : Du 27 juillet au 14 août, des fermetures sont prévues sur la portion sud de la ligne entre Juvisy et Corbeilles-Essonnes.

RER E : Les travaux de prolongement de la ligne vers l'Ouest se poursuivent : la fréquence sera donc réduite de moitié du 15 juillet au 30 août. Attention : tous les terminus et départs s'effectueront à partir de la gare de l'Est.

Métro : deux lignes sont concernées :

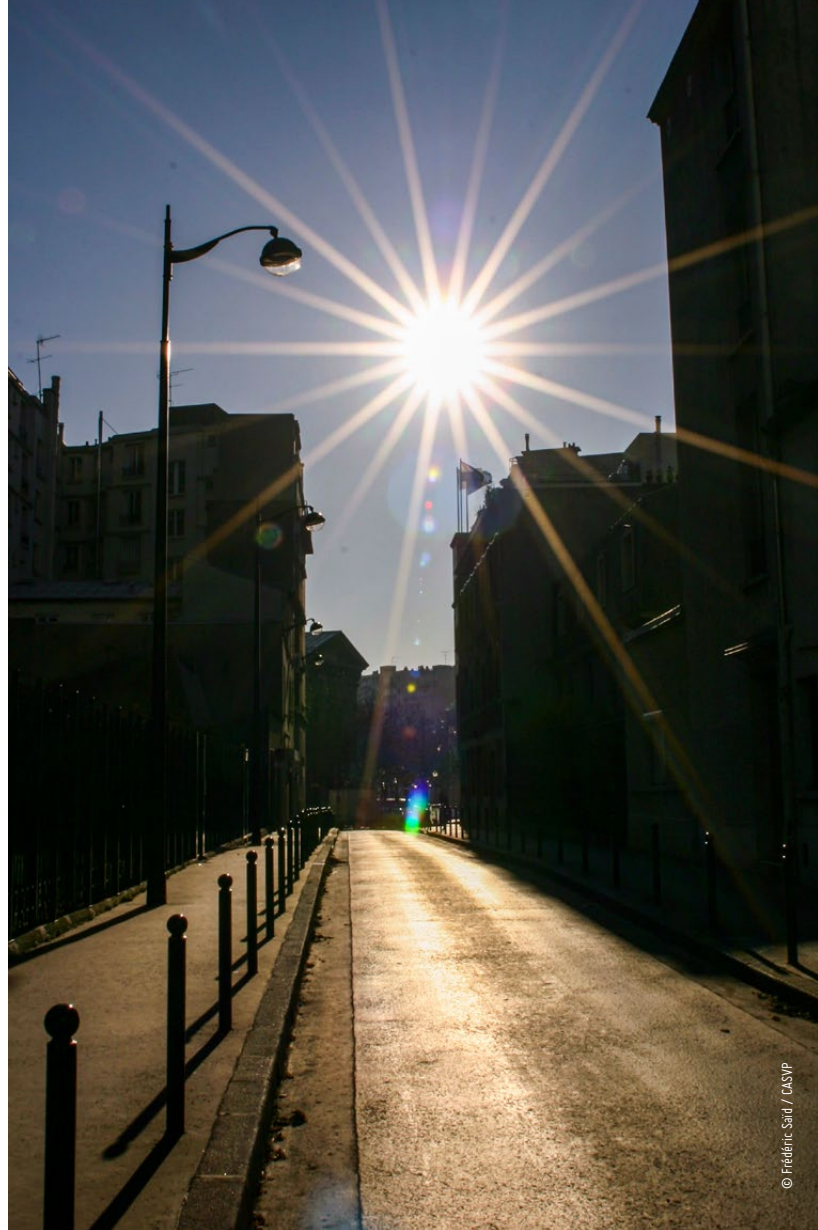
La **ligne 4** poursuit sa mise en automatisation, ce qui va entraîner des fermetures, notamment le dimanche matin et en soirée.

La **ligne 6** sera coupée du 25 juillet au 23 août entre Trocadéro et Charles-de-Gaulle-Etoile. Objectif : moderniser la signalisation et les rails.

Canicule et personnes âgées : risques et conseils

Pour se prémunir contre les risques liés à une éventuelle canicule, il est utile de connaître les précautions à prendre et les quelques gestes simples qui vous permettront de mieux y faire face. Une personne âgée passera une période de canicule sans encombre si elle prépare au mieux, en amont, cette vague de chaleur avec des conseils faciles à appliquer.

DANS LE CADRE du Plan national canicule, la mairie de Paris encourage les personnes âgées à s'inscrire sur un fichier REFLEX, afin d'être suivis et accompagnés lors des périodes de fortes chaleurs. Des appels téléphoniques réguliers leur sont adressés afin de vérifier leur situation. Aux périodes les plus chaudes de la journée, elles peuvent également se reposer près de leur domicile dans des lieux rafraîchis déployés par la municipalité dans tout Paris. Si vous souhaitez bénéficier de ce dispositif de veille, ou inscrire un proche, composez le 39 75. Vous pouvez également remplir et renvoyer le bulletin d'inscription au dispositif REFLEX, disponible en avant-dernière page de ce journal. Le formulaire est aussi téléchargeable sur Paris.fr



© Frédéric Sola / OASVP



A PARIS, une journée est définie comme caniculaire quand la température sous abris dépasse 31°C le jour et 21°C la nuit en nocturne. Le risque est accru si ces températures sont dépassées pendant trois jours consécutifs. Lors d'une canicule, la première chose à laquelle penser est de bien s'hydrater, en buvant de l'eau régulièrement et sans attendre d'avoir soif, la soif étant l'un des premiers signaux de la déshydratation. En revanche, les boissons trop sucrées, le café ou le thé sont à proscrire. Pour limiter le coup de chaleur, il est important de se rafraîchir régulièrement, plusieurs fois par jour, en mouillant son corps et son visage. Il est aussi recommandé de prendre des douches pour faire baisser la température de son corps. L'alimentation a également un rôle important en période de fortes chaleurs. Il est préférable de privilégier une nourriture riche en eau, comme les fruits, et des repas légers et équilibrés à base de crudités ou de salade.

Chez vous, veuillez à laisser les stores et les volets fermés afin d'éviter toute exposition au soleil. Profitez de la baisse des températures après le coucher du soleil, ou avant son lever, pour les ouvrir et laisser passer l'air moins chaud. Par ailleurs, évitez absolument de sortir aux heures les plus chaudes et essayez de passer plusieurs heures dans un endroit frais et climatisé proche de votre domicile.

Quels gestes barrières pour les personnes âgées ?

Les personnes âgées de plus de 65 ans comptent parmi les plus à risque de formes graves du coronavirus, rappelle le Haut conseil de la santé publique (HCSP). En France, 9 personnes décédées du Covid-19 sur 10 ont plus de 65 ans. Les mesures barrières au virus sont donc encore plus essentielles chez les seniors. Rappel des consignes d'hygiène à respecter en cette période de pandémie.



© Jean-Baptiste Guriat / Ville de Paris

L'hygiène des mains

E LLE DOIT ÊTRE SYSTÉMATIQUE après toute manipulation d'un masque (tout type de masque), avant de préparer les repas, de les servir et de les consommer et avant de sortir de chez soi, après s'être mouché, avoir toussé ou éternué, avoir rendu visite à une personne ou après chaque sortie à l'extérieur, après avoir pris les transports en commun, être allé aux toilettes. Il est recommandé de se laver les mains à l'eau et au savon pendant 30 secondes puis de les sécher avec une serviette propre ou à l'air libre.

Les mesures de distanciation sociale



© Joséphine Brueker / Ville de Paris

L ES PERSONNES À RISQUE de formes graves doivent éviter au maximum le contact avec des personnes susceptibles de les contaminer. En cas de sortie en dehors du domicile, le maintien d'une distance physique d'au moins 1 mètre entre deux personnes en milieux extérieur et intérieur est recommandé. La protection des personnes à risque doit être renforcée par le port systématique d'un masque grand public.

Le port d'un masque grand public

L N'EST PLUS OBLIGATOIRE depuis le 11 mai mais il reste recommandé si vous vous rendez dans des espaces clos ou mal ventilés, ou si lors de vos sorties la distance d'au moins 1 mètre risque de ne pas être respectée; ainsi qu'à domicile en présence de visiteurs. Le masque chirurgical est recommandé pour les personnes à risque de développer une forme grave de COVID19 et pour leurs visiteurs.



© Emilie Chaix / Ville de Paris

Avant de mettre ou enlever le masque, pensez à vous laver les mains avec de l'eau et du savon ou une solution hydro-alcoolique. Pour le mettre, tenir le masque par les lanières élastiques et ajuster le de façon à bien recouvrir le nez, la bouche et le menton. Pour l'enlever, décrochez les lanières élastiques pour décoller le masque de votre visage et ne le mettez jamais en position d'attente sur le menton ou le front.

VEILLEZ À CHANGER LE MASQUE :

- après 4h d'utilisation
- pour boire ou manger
- Si le masque s'humidifie
- Si le masque est endommagé

COMMENT ENTREtenir SON MASQUE ?

Le laver à la machine avec de la lessive au moins 30 minutes à 60°. Utiliser un sèche-linge ou un sèche-cheveux pour le sécher ou le faire sécher à l'air libre sur une surface désinfectée.

N'hésitez pas à reprendre contact avec votre médecin traitant

MALGRÉ LE DÉCONFINEMENT, de nombreux seniors restent préoccupés à l'idée de sortir de chez eux, notamment pour se rendre chez le médecin. Cependant, une consultation avec votre médecin traitant sera l'occasion de dialoguer avec lui sur votre état de santé, de vous informer sur le Covid-19, d'échanger sur les risques éventuels liés à votre situation et de recevoir des explications et des conseils ; de lever vos inquiétudes et de formaliser les décisions à prendre concernant votre santé.



© Guillaume Bonetemps / Ville de Paris

Visites à domicile : restez vigilants

Les personnes de plus de 65 ans peuvent recevoir de la visite mais il est important de rester prudents. Voici les quelques précautions à respecter :

- Si je reçois un visiteur, je porte systématiquement un masque et je renforce les gestes barrières
- Je demande à mon visiteur de porter un masque, de se laver les mains en arrivant et je fais en sorte qu'il évite de toucher les objets alentours.
- Je n'ai pas de contact physique avec lui et j'évite les embrassades.
- Je respecte une distance d'un mètre.
- Si votre visiteur est accompagné d'enfants, limitez tout contact avec eux et soyez très attentifs aux gestes barrières.
- J'aère mon logement pendant 10 à 15 minutes une fois mon visiteur parti.

Ensemble, comment se protéger du Covid-19 ?

1 - Pour se protéger du Covid-19

Je respecte les gestes barrières. + Je porte un masque. = Je suis en sécurité.

2 - Comment bien mettre mon masque ?

Je me lave les mains. J'attrape mon masque par les élastiques. Je place mon masque devant mon nez et ma bouche.

3 - Comment bien porter mon masque ?

Je ne touche pas mon masque. Il peut être infecté. Je veux boire ou manger. Je ne baisse pas mon masque. J'enlève mon masque par un élastique.

4 - Comment enlever mon masque ?

Je retire mon masque par les élastiques sans toucher mon visage. Je jette mon masque à la poubelle. Je me lave les mains.

Solidel www.solidel.fr

Agence Adéquat Réalisé avec le concours de l'Agence Adéquat

sa santé famille retraite services L'essentiel & plus encore



© Joséphine Brueder / Ville de Paris

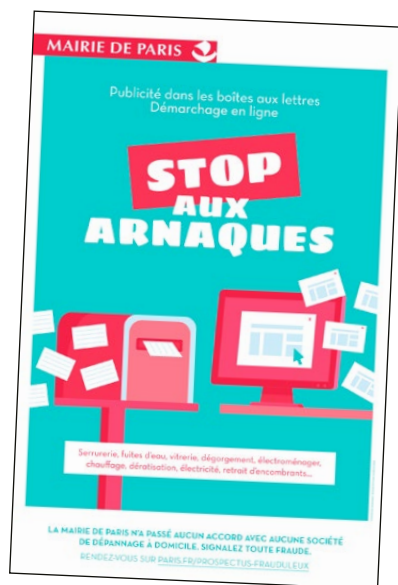
Les visites des proches de nouveau autorisées dans les Ehpad

DANS UN COMMUNIQUÉ du 16 juin, le ministère de la Santé confirme la reprise des visites des proches sans rendez-vous dans les Ehpad ne déclarant plus de cas possible ou confirmé de Covid-19 et de façon progressive : la reprise des sorties individuelles et collectives et de la vie sociale au sein de l'établissement ; la fin du confinement en chambre ; la reprise de l'ensemble des interventions paramédicales ; la reprise des admissions en hébergement permanent et en accueil de jour.

Comment vous protéger face aux arnaques ?

Les personnes âgées sont de plus en plus la cible d'escrocs en tous genres. Afin de vous prémunir contre les diverses arnaques, voici quelques conseils pratiques.

FACE AUX DÉMARCHEURS À DOMICILE, soyez discret sur votre situation personnelle. Ne vous fiez jamais à l'uniforme des démarcheurs, souvent déguisés en policiers ou en plombiers et demandez toujours une carte d'identité ou une carte professionnelle avant même d'ouvrir votre porte. Surtout, veillez à ne laisser entrer que les personnes que vous connaissez ou avec qui vous avez un rendez-vous.



EN CAS DE PANNE d'un appareil électroménager, ne vous dirigez pas directement sur la première publicité que vous trouvez. Avant toute intervention, il est fortement conseillé de toujours demander au préalable un devis auprès d'un professionnel. Vous serez alors libres de l'accepter ou de le refuser. N'oubliez pas que vous disposez d'un délai de rétractation d'une durée de 7 jours.

AU TÉLÉPHONE, lorsqu'une personne vous appelle, quelle que soit la raison de l'appel (annonce de gain, sollicitation de dons par un organisme de bienfaisance, gestion de votre compte bancaire...), ne communiquez en aucun cas votre numéro de carte de crédit, ni les numéros qui composent votre RIB, ni aucun renseignement personnel.

En définitive, si vous êtes pris d'un doute, ne signez aucun document et refusez tout paiement. Que ce soit au téléphone ou lors d'un démarchage à domicile, n'hésitez pas à raccrocher ou à refuser d'ouvrir votre porte. Puis prévenez la police : les autorités compétentes pourront examiner les faits et vérifier si les personnes, ou les sociétés impliquées sont déjà fichées ou non pour fraudes ou arnaques.

Gare aux faux prospectus !

LES PROSPECTUS DE DÉPANNAGE à domicile encombrant les boîtes aux lettres des Parisien-ne-s. Ils tentent souvent de faire croire que les services proposés seraient « agréés Ville de Paris » ou qu'ils bénéficieraient d'une garantie officielle. Ces sociétés de dépannage à domicile qui proposent des prestations de plomberie, serrurerie, ouverture de porte, vitrerie, dératisation, débouchage de canalisations et autres, tentent souvent de se prévaloir d'une caution officielle de la Ville de Paris alors qu'il n'en est rien. Ainsi, ces sociétés profitent de la faiblesse des Parisien-ne-s, notamment des personnes âgées, qui pensent avoir recours à un prestataire agréé par la Ville de Paris.

Pour tenter de tromper les consommateurs, les sociétés de dépannage usent de plusieurs stratagèmes comme la reproduction du numéro d'appel de la Ville de Paris, le 3975, du blason de la Ville de Paris, l'apposition des couleurs bleu et rouge de la Ville de Paris ou encore de son logo ou de ses marques, notamment la marque «PROPRETE DE PARIS». Or, il n'en est rien. En effet, la Ville de Paris n'a passé aucun accord ou partenariat avec quelque société de dépannage à domicile que ce soit. Restez vigilent et n'hésitez pas à signaler ces fraudes, par envoi de la copie couleur ou de l'original du prospectus litigieux au Service Protection économique du consommateur (Direction départementale de la protection des populations, 8 rue Froissart (75153 Paris Cedex 03) ou par mail à ddpp@paris.gouv.fr.



© Deborah Lesage / Ville de Paris

Sous les étoiles, les toiles

Les festivals de cinéma en plein air reviennent dans toute la région parisienne pour cet été 2020. Entre programmes de courts-métrages et chef-d'œuvres de l'histoire du cinéma, on s'installe bien confortablement dans l'herbe ou sur un transat pour profiter de séances de cinéma sous les étoiles. Découvrez les festivals de ciné à ne pas manquer !

Cinéma en plein air de la Villette : le festival maintenu !

Le cinéma en plein air de la Villette a bien lieu cette année encore ! Au programme : un mois de film gratuits projetés sur la grande pelouse de La Villette, du 23 juillet au 22 août, sur le thème « grandeur nature » et dans le respect des gestes barrière ! Rendez-vous donc du mercredi au dimanche, sur l'herbe fraîche de la pelouse de la Villette ou confortablement assis sur un transat loué sur place. Au programme : Easy Rider, Mad Max : Fury Road, Le grand bain, Into the wild, Little big man ou encore Thelma et Louise et La mort aux trousses...

+ Infos : lavillette.com



© Joséphine Brédier / Ville de Paris

Cinéma sur le toit au Bar à Bulles

Une envie de cinéma en plein air dans un endroit atypique ? Rendez-vous au Bar à Bulles, sur le toit de la Machine du Moulin Rouge, pour une projection insolite, tous les mercredis du 8 juillet au 9 septembre. L'occasion de se faire une toile gratuitement dans l'un des endroits les plus confidentiels de Paris !

+ Infos : lamachinedumoulinrouge.com

Gare aux Docs 2020 : festival de ciné gratuit sur les rails à Paris

Un festival de ciné en plein air sur les voies ferrées de la Petite Ceinture à Paris, ça vous tente ? Alors direction la Recyclerie, du 10 au 26 août, pour suivre gratuitement pas moins de 9 documentaires autour de sujet forts comme la nature, l'humain, la découverte et le partage...

Le Festival Paris l'été



Cette année, le Festival Paris l'été va donc vivre pour quelques jours en toute liberté. Il se déroulera principalement au lycée Jacques Decour (9^e), en extérieur. Toutes les propositions seront gratuites et sur réservations. Rendez-vous du 29 juillet au 2 août !

+ infos : www.parislete.fr

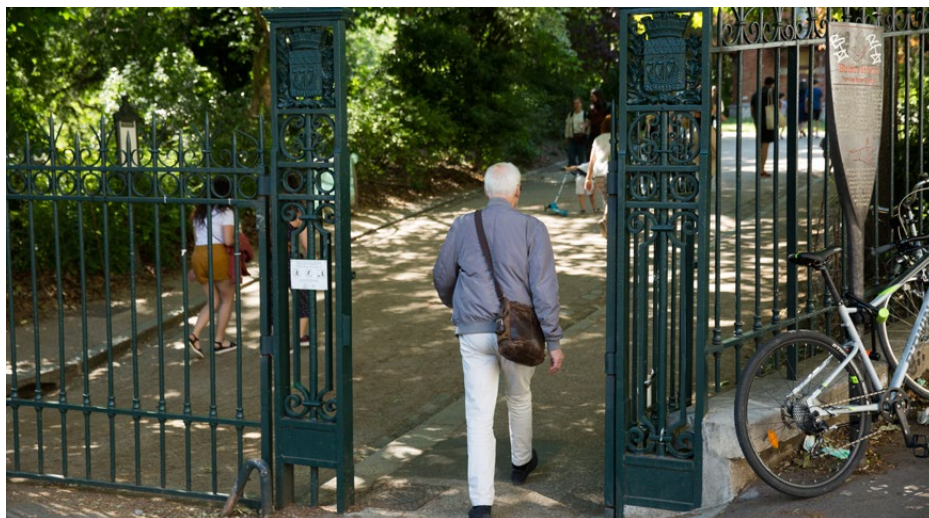
Réouverture des clubs seniors...

Fermés depuis mi-mars, les clubs seniors ont rouvert leurs portes progressivement depuis le 29 juin. 28 des 65 clubs seniors du Centre d'action sociale sont désormais ouverts aux adhérents. Afin de limiter le nombre de personnes dans chaque structure, l'accès aux animations se fait uniquement sur inscription. Pour vous inscrire à une ou plusieurs activités, contactez par téléphone les clubs ouverts, dont la liste est mise à jour sur paris.fr.

...et des restaurants Émeraude

20 restaurants Émeraude ont réouvert depuis le 1^{er} juillet, avec un accueil adapté aux règles sanitaires en vigueur. Ils proposent 3 services : 11h15-12h ; 12h-12h45 et 12h45-13h30. Pour y déjeuner, une pré-inscription par téléphone est obligatoire auprès du restaurant de votre choix, pour préciser les jours et horaires souhaités. La liste des restaurants ouverts est disponible sur paris.fr. L'accueil est exclusivement réservé aux personnes pré-inscrites. Il est vivement conseillé de se présenter à l'accueil muni d'un masque.

Flânez dans les parcs et jardins



© Joséphine Brueder / Ville de Paris

Depuis début juillet et pendant tout l'été, plus d'une dizaine de grands parcs sont ouverts 24h/24 et 7j/7 : Buttes-Chaumont, André-Citroën, Montsouris... Profitez de ces îlots de fraîcheur lors des grandes chaleurs !

Avec environ 500 hectares de parcs, jardins et squares (sans compter les bois), Paris ne manque pas d'espaces verts. Que vous ayez envie de vous rouler dans l'herbe, de vous promener dans des allées ombragées ou de vous assoir avec un bon livre à l'ombre d'un arbre centenaire, il y en a pour tous les goûts !

LES PLUS ROMANTIQUES

Le parc Monceau : Avec ses ruines du temple de Diane, ses saules pleureurs, ses bosquets et ses statues, ce parc que Claude Monet a peint cinq fois, est l'un des plus romantiques de la capitale.

Le jardin d'agronomie tropicale de la Ville de Paris : situé dans le bois de Vincennes, c'est un lieu hors du temps et de l'espace et insolite, à ne pas manquer !

Le jardin du Musée de la vie romantique : au milieu de la verdure, avec roses et volets verts, le musée de la vie romantique dispose d'une petite cour très agréable, dans laquelle il fait bon se prélasser. Un salon de thé permet de s'hydrater et de se régaler (tartes, gâteaux, etc.)

Square Saint Gilles Grand Veneur : situé dans le Marais, ce jardin aux très nombreuses espèces de roses est un lieu intimiste.

LES JARDINS DES MUSÉES

N'oubliez pas les nombreux jardins de musées, souvent plus connus que ceux cités précédemment, mais également à l'abri du tumulte parisien : Jardin du Musée Rodin, Jardin du Musée Zadkine, Jardin du Musée Bourdelle, Jardin du Musée de la vie romantique, Jardin du Panthéon Bouddhique au Musée Guimet...

LES JARDINS SECRETS

Trouvez l'accès pour découvrir ces jardins cachés dans Paris :

- Jardin du Clos des Blancs Manteaux (4^e), • Jardin Francs bourgeois - Rosiers (4^e),
- Jardin Catherine Labouré (7^e),
- Square Roger Stéphane, rue Récamier (7^e) • Jardin du Palais de l'Elysée (8^e).

Rendez-vous à Paris Plages



Cette année, Paris Plages vous donne rendez-vous du samedi 18 juillet au dimanche 30 août sur le parc Rives de Seine et au bassin de la Villette.

Les animations culturelles, ludiques et sportives seront adaptées pour garantir la distanciation physique et le respect des gestes barrière. Un certain nombre de protocoles seront mis en place afin d'accueillir le public en toute sécurité : nettoyage régulier du mobilier et des matériels, organisation des files d'attente, etc. Animations nautiques, Tai-chi, babyfoot, pétanque, tyrolienne, mais aussi transats et restaurateurs... retrouvez le programme complet des activités sur Paris.fr.

Horaires et jours d'ouverture :

le lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi, dimanche de 13h à 20h



© Jean-Baptiste Gurliat / Ville de Paris

Les musées de la Ville rouvrent leurs portes

La moitié des quatorze musées de la Ville de Paris sont de nouveau accessibles au public depuis le 16 juin, dans le respect des consignes sanitaires. Panorama des belles expos que vous pouvez d'ores et déjà y admirer, avant la réouverture progressive des autres établissements.



© Emilie Chaix / Ville de Paris

Musée Bourdelle

Avec *Les Contes étranges* de N.H. Jacobsen, le musée Bourdelle présente la première exposition en France consacrée à Niels Hansen Jacobsen (1861-1941). Elle entraîne le visiteur dans l'univers étrange et onirique du sculpteur et céramiste danois, contemporain de Bourdelle à Paris où, en alchimiste jouant avec la terre, les émaux et les hasards du feu, il devint un maître céramiste. Le musée Bourdelle présente un ensemble exceptionnel d'œuvres qui souligne la place déterminante que Jacobsen occupe dans le laboratoire formel du symbolisme.

Les contes étranges de Niels Hansen Jacobsen

Jusqu'au 26 juillet

Musée Bourdelle

18, rue Antoine Bourdelle (15^e)



© Emilie Chaix / Ville de Paris

Musée de la Libération de Paris



Du début du mois de mai à la mi-juin 1940, les populations ont traversé un moment historique bouleversant: la fuite sur les routes de huit millions de personnes pour échapper à l'avance des armées allemandes. 80 ans après, le musée de la Libération de Paris revient sur cette tragédie française et européenne, dont il ne reste que peu de traces. L'exposition *Les Parisiens dans l'exode* raconte la fin brutale, en quelques semaines traumatisantes, d'une société pourtant bien organisée, et porte la réflexion sur l'expérience des réfugiés, d'hier à aujourd'hui.

Les Parisiens dans l'exode de 1940

Jusqu'au 13 décembre

Musée de la Libération de Paris

4, avenue du Colonel Henri Rol-Tanguy (14^e)

Maison de Balzac

Avec *La Comédie Humaine*, Balzac par Eduardo Arroyo, la Maison de Balzac présente un artiste qui est le seul à s'être intéressé à la fois à la figure de Balzac, aux personnages tirés de ses romans mais aussi aux endroits où l'écrivain a vécu. À travers une trentaine de peintures, collages et dessins réalisés depuis 2014, l'exposition montre comment cet artiste utilise sa connaissance très fine de Balzac pour se pencher sur ses propres impressions. Portraits de l'écrivain, intérieurs et personnages deviennent ainsi le prétexte à un vagabondage dans les souvenirs, à une narration qui prolonge les mémoires du peintre.

La Comédie humaine, Balzac par Eduardo Arroyo

Jusqu'au 16 août

Maison de Balzac (musée et bibliothèque)

47 rue Raynouard (16^e)



Petit Palais

Initiée dans les années 1970 par Louis-Antoine et Véronique Prat, la collection qui porte leur nom est devenue l'un des ensembles privés de dessins les plus prestigieux au monde. La force du dessin - Chefs d'œuvre de la Collection Prat se concentre sur l'illustration de l'école française avant 1900, et constitue un survol représentatif de trois siècles d'art français. Les dessins de Poussin, Watteau, Delacroix, Redon, Cézanne sont parmi les plus importants de cette collection, qui comprend également des chefs-d'œuvre d'artistes à qui l'histoire de l'art restitue peu à peu leur place, tels Peyron, Girodet, Doré ou Gustave Moreau.

La Force du dessin, Chefs-d'œuvre de la collection Prat

Jusqu'au 4 octobre

Petit Palais - Musée des beaux-arts de la Ville de Paris

2 avenue Winston-Churchill (8^e)



Les piscines dans le grand bain du déconfinement

Vingt-cinq piscines parisiennes ont rouvert leurs bassins le 22 juin, avec des règles d'hygiène renforcées.

C'est l'heure de la rentrée pour les bassins parisiens. Vingt-cinq piscines de la capitale ont rouvert le 22 juin, hormis celles actuellement concernées par des travaux. Comme le rappelle le ministère des Sports dans son guide de recommandations pour la réouverture des sites sportifs, « l'eau chlorée est désinfectée et désinfectante, elle ne présente pas de risque de contamination avérée ». Conformément aux recommandations de l'Agence régionale de santé (ARS),



© Jean-Baptiste Guriat / Ville de Paris

chaque piscine adapte son fonctionnement aux protocoles sanitaires en vigueur concernant le Covid-19. Voici les principales mesures :

- du gel hydroalcoolique sera disponible à l'entrée de la piscine et le paiement sans contact sera recommandé aux usagers ;
- chaque piscine sera accessible uniquement sur des créneaux de 3 heures consécutives pour permettre ensuite une désinfection approfondie par le personnel de l'établissement ;
- le nombre de personnes dans l'établissement sera limité au vu des consignes qui sont actuellement d'un nageur pour 4 m².

Chaque piscine s'adaptera en fonction de ses capacités ;

- Un fléchage au sol permettra de limiter les croisements entre les usagers ;
- réorganisation des zones de vestiaires : les vestiaires collectifs seront fermés, seules les cabines individuelles seront ouvertes au public ;
- Une douche sur deux sera condamnée pour assurer la distanciation physique ;
- le port du masque est recommandé pour chaque usager jusqu'au dépôt de ses effets personnels dans son casier individuel.

Retrouvez la liste complète des piscines ouvertes cet été sur paris.fr

Ateliers beaux-arts : les inscriptions sont ouvertes



© Sophie Robichon / Ville de Paris

Les inscriptions aux ateliers des beaux-arts sont ouvertes. Elles se clôturent le 11 septembre. Pour déposer votre candidature à ces ateliers, connectez-vous sur le site paris.fr.

Destinés aux personnes âgées de 18 ans et plus, les 85 Ateliers beaux-arts vous proposent des cours de dessin, peinture, gravure, lithographie, sculpture, modelage, taille directe, morphologie, photographie, atelier 3D, moulage, cinéma d'animation et bande dessinée, bases d'architecture, perspective, histoire de l'art et chant choral. Les cours sont organisés en modules de trois heures, du lundi au samedi, généralement en soirée mais aussi l'après-midi et le matin dans certains ateliers. Les cours débutent en septembre pour s'achever fin juin. Il n'y a pas de cours pendant les congés scolaires.

L'Université Permanente de Paris : demandez le programme !

À l'occasion de sa session d'été 2020, l'Université Permanente de Paris (UPP) sera heureuse de vous retrouver à compter du 15 juillet autour d'un large programme de conférence et de visites guidées.

Vous retrouverez bien sûr les filières habituelles comme la Littérature avec les conférences théâtralisées, la Civilisation autour des Pays Baltes, la musique avec un cycle sur Beethoven ou encore les Beaux-Arts. Nous vous conduirons dans les musées parisiens pour des visites thématiques, et notamment au Petit Palais, mais aussi à travers Paris afin de découvrir la ville et ses jardins. Ces activités gratuites sont proposées aux seniors parisiens, retraités ou pré retraités de 55 ans, et aux personnes en situation de handicap. En raison des contraintes sanitaires actuelles, une inscription préalable (dans la limite des places disponibles) sera nécessaire pour pouvoir participer à ces conférences et visites guidées. Nous vous invitons donc à vous rapprocher du Centre d'Action Sociale Ville de Paris (CASVP) de votre arrondissement pour tous renseignements et inscriptions. À très bientôt !



Renseignements : au Centre d'Action Sociale de votre arrondissement ou sur paris.fr

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF POUR BÉNÉFICIER D'UN CONTACT EN CAS D'ÉVÈNEMENTS EXCEPTIONNELS

DASES 2020 - REFLEX

Les renseignements ci-dessous sont recueillis par la Ville de Paris dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental piloté par l'État et mis en œuvre par le préfet de police pour des risques exceptionnels. Cette inscription est facultative et s'inscrit dans une démarche volontaire.

Bulletin à renvoyer à : Ville de Paris - DASES

Sous-direction de l'autonomie BAPA - 94/96 quai de la Rapée 75012 Paris

OU inscription par téléphone 3975 (appel gratuit), pour un traitement plus rapide **OU** bulletin à remplir sur le site internet **paris.fr** (rubrique « Service en ligne » Aides → Registre de vigilance pour les personnes vulnérables » dans la colonne de gauche de la page d'accueil

Identification du (des) bénéficiaire(s) (Un bulletin par foyer)

Personne à inscrire :

M. ☐ Mme ☐

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Autre personne vivant au domicile :

M. ☐ Mme ☐

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lien avec la personne inscrite :

Si un seul nom figure sur le bulletin, précisez si vous vivez seul-e : Oui ☐ Non ☐

Domicile (Remplissez soigneusement toutes les rubriques)

Adresse :

Bât. : Hall : Escalier : N° porte : Code(s) d'entrée : Étage :

Dernier étage : ☐ Oui ☐ Non Ascenseur : ☐ Oui ☐ Non Code postal : Ville : **PARIS**

Tél. portable : Autre n° : Tél. portable : Autre n° :

Courriel : Courriel :

S'agit-il d'une résidence senior du CASVP ? : ☐ Oui ☐ Non

Avez-vous une télalarme ? : ☐ Oui ☐ Non | ☐ Oui ☐ Non

Percevez-vous l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) ? : ☐ Oui ☐ Non | ☐ Oui ☐ Non

Votre situation de handicap est-elle reconnue par la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) ? : ☐ Oui ☐ Non | ☐ Oui ☐ Non

IMPORTANT : précisez vos dates d'absences prévues entre le 1^{er} juin et le 15 septembre. **Si ces dates changent, n'oubliez pas de nous le signaler en appelant le 3975.**

Personnes de votre entourage à prévenir (conjoint, enfant, famille, voisin, ami, gardien...)

Coordonnées du médecin traitant (mention facultative)

Coordonnées d'une personne intervenant à domicile (aide à domicile, femme de ménage, infirmière, kiné...)

Si vous remplissez ce questionnaire pour le bénéficiaire avec son accord, précisez vos coordonnées

Juin :
Juillet :
Août :
Septembre :

1) Nom et prénom :
Lien avec le bénéficiaire :
Téléphone (prioritairement le portable) :
2) Nom et prénom :
Lien avec le bénéficiaire :
Téléphone (prioritairement le portable) :

Nom et prénom :
Adresse :
Téléphone :

Nom et prénom :
Lien avec le bénéficiaire :
Téléphone de l'intervenant à domicile :
Nom du service d'aide à domicile :
Téléphone du service d'aide à domicile :

Représentant légal : Oui ☐ Non ☐
M. ☐ Mme ☐
Nom et prénom :
Lien avec le bénéficiaire :
Adresse :
Courriel :
Téléphone :

Paris, le :

Signature obligatoire :

☐ J'accepte d'être contacté-e par « Paris en compagnie » afin que me soient proposés des accompagnements gratuits pour mes déplacements et promenades.

Les données communiquées par téléphone ou par ce bulletin d'inscription seront utilisées dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental en cas de risques exceptionnels. Elles sont recueillies et utilisées dans des conditions garantissant leur confidentialité. Elles sont conservées dans un fichier, établi en application des modalités fixées au décret 2004-926 du 1^{er} septembre 2004, et inscrit au registre des traitements de la Ville de Paris. En application des dispositions du règlement européen relatif à la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès aux informations vous concernant ainsi que d'un droit de rectification de ces données. Si vous souhaitez exercer ces droits, obtenir communication de données vous concernant ou être radié-e du registre nominatif, veuillez-vous adresser à la Ville de Paris, DASES, Sous-direction de l'autonomie BAPA, 94/96 quai de la Rapée 75012 Paris, ou par téléphone au 3975 (appel gratuit).



**PARCE QUE LA CHALEUR
REND PLUS VULNÉRABLE,**

**PROTÉGEZ-VOUS
EN VOUS INSCRIVANT
AUPRÈS DES SERVICES
DE LA VILLE***

Conception graphique : Camille Révillon / Ville de Paris - MAI 2020 - 14.20.AAS.PC.DA

* Bulletin d'inscription disponible dans les accueils des mairies d'arrondissement, les maisons des aînés et des aidants, les services sociaux de la Ville de Paris ou via le **3975** ou inscription en ligne sur **Paris.fr** - rubrique « Service en ligne → Aides → Registre de vigilance pour les personnes vulnérables » dans la colonne de gauche de la page d'accueil.